

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne.....	20
Réclames, —.....	30
Faits divers —.....	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 16 JANVIER

Gros-Jean et son évêque

Il y a eu, paraît-il, autrefois un nommé Gros-Jean qui se mêlait de faire la leçon à son curé. Tout le monde se moqua de lui et son nom passa à l'immortalité sur les ailes du ridicule.

Ce Gros-Jean a laissé une descendance qui, aujourd'hui, pullule un peu partout. Elle a gardé la spécialité de son ancêtre. Elle siège même dans les assemblées politiques, où il suffit d'être franc-maçon et athée pour se croire docteur *in introque jure* et traiter, du haut d'une incontestable ignorance, les plus graves questions religieuses.

Le ridicule a tué Gros-Jean, premier du nom. A notre fin de siècle, il fait vivre ses successeurs et leur inspire, outre de nombreux discours, des articles qui n'étonnent même plus. Notre époque a été assez fertile en surprises de tout genre pour qu'on lise, en prenant à peine le temps de sourire, la prose de M. Dugué de la Fauconnerie.

Après avoir passé, sans s'y arrêter plus qu'il ne convient, par toutes les nuances de l'arc-en-ciel politique, et donné à ses contemporains, de *omni re scibili et quibusdam aliis*, des avis qu'ils ne lui demandaient pas, M. Dugué de la Fauconnerie s'est aperçu qu'il n'avait pas encore fait la leçon à son curé.

Il a, dans ce but, emprunté la chaire du *Figaro*, et, sur le ton d'un prône familial, il s'est adressé, par dessus la tête du pasteur de sa commune, à tous les curés de France et de Navarre.

Il les a, suivant sa propre expression, « tirés par la manche » pour les obliger à un moment d'arrêt et leur débiter sa petite affaire.

Il n'a pas « abordé des questions d'un ordre trop élevé », ce qui lui eût sans doute offert des difficultés trop grandes ; il s'est borné, pour commencer, à une petite répétition de république élémentaire.

M. Dugué de la Fauconnerie se déclare, en effet, pour le moment, républicain. Il a fait naguère, sur le même terrain, une incursion qui ne lui a pas réussi. C'est un récidiviste.

Le thème de M. Dugué est un peu banal. M. Dugué prêche aux curés la soumission au régime actuel, leur montre à sa manière que la République est, en somme, une bonne fille dont les laquinerries ne tirent pas à conséquence, et, sous forme de conclusion, leur enjoint d'obéir à ses volontés, parce qu'elle pourrait prendre mal une résistance prolongée, dénoncer le Concordat, et que la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ce serait, « pour vous, curés de campagne, la misère — ou la domesticité ».

Sur ce trait du Parthe, M. Dugué de la Fauconnerie lâche la manche des curés et passe à d'autres exercices moins austères.

Il est advenu que le sermon laïque de M. Dugué a déplu à son évêque. M^{re} Trégaro a même fait à M. Dugué l'honneur d'une réponse non seulement sérieuse, mais d'une grande éloquence et d'une admirable logique.

« Prenez-garde! nous dites-vous; si vous ne vous soumettez pas, on va dénoncer le Concordat. »

« Vous poussez même la condescendance jusqu'à préparer vous-même l'éloquent discours que devra nous adresser, du haut de la tribune, le chef du gouvernement. Mais pourquoi donc vous mettre ainsi en frais de menaces? Il n'appartient ni à vous, ni à personne, de traiter la question du Concordat. C'est affaire entre les deux parties contractantes, le gouvernement de la France et le Saint-Siège.

» Prenez garde! nous dites-vous. Plus de Concordat, il ne vous restera que la mendicité (le mot s'y trouve); vous devenez des mendiants. Fasse Dieu que vos menaces ne se réalisent jamais! et s'il nous fallait subir un jour cette cruelle épreuve, nous aurions le courage d'imiter les Apôtres, qui ne craignaient pas, en face de leurs juges, de proclamer sans peur qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, sans se préoccuper du lendemain.

» Encore une question, monsieur le député. Je ne vous reconnais pas le droit d'exciter mon clergé contre une classe de la société qui, à mon avis, n'est pas la moins honorable. Le prêtre se doit au château comme à la chaumière. Si ce n'est pas ainsi que vous considérez son ministère, vous qui vous croyez autorisés à lui donner des conseils, je vous plains. »

Et pour conclure :

« Je m'arrête, monsieur le député. Les conseils qu'il vous plaît de donner à votre curé, en terminant votre lettre, me semblent tellement déplacés, pour ne pas dire autre chose, que je ne puis pas convenablement me permettre de les relever. »

Cette leçon de convenances était personnelle et ne devait pas être publiée.

En la recevant, tout autre que M. Dugué se serait tenu coi; ceux que n'égare pas une infatuation démesurée auraient même remercié M^{re} Trégaro d'avoir répondu à une attaque publique et retentissante par une lettre confidentielle.

Ce serait connaître fort mal ce « sauvage » du Palais-Bourbon. Pas content du tout, M. Dugué, qui faisait d'abord la leçon à son curé, s'est mis en tête de la faire à son évêque.

Il est remonté dans la chaire de la rue Drouot et a prouvé — tout simplement — à M^{re} Trégaro qu'il ne connaît ni sa théologie, ni son clergé, ni les ordres du Saint-Siège, auxquels M^{re} l'évêque de Séz désobéit formellement, foi de Dugué!

Et il termine par cette phrase monumentale :

« Quand le chef de l'Eglise a parlé, il n'y a qu'une alternative : ou bien s'incliner et se taire, ou bien se faire protestant! »

D'où il suit que M. Dugué, qui ne doute de rien, attend une lettre du Saint-Père!

Quoiqu'il arrive, il est une alternative à laquelle il ne saurait se résoudre : celle de s'incliner, et surtout de se taire.

Il se ferait plutôt protestant : c'est un des très rares états d'âme par où il n'est pas encore passé.

GEORGES HULLIARD.

UNE NOUVELLE LETTRE DE M. DUGUÉ

M. Dugué de la Fauconnerie a compris qu'il lui était difficile de laisser sans réponse la lettre de M^{re} Trégaro. Voilà pourquoi nous trouvons dans le *Figaro* une nouvelle « lettre d'un sauvage ». M. Dugué a la franchise d'avouer qu'il n'a pas grand'chose à répondre. Il ajoute que sa première lettre s'adressait aux curés et non aux évêques, vérité trop évidente pour qu'on songe à la discuter, mais sans doute le député de l'Orne veut-il dire qu'il eût préféré ne pas recevoir la réponse d'un évêque. A l'Épiscopat, M. Dugué déclare que les évêques qui « excitent les passions des partis au lieu de les apaiser, violent la discipline de l'Eglise. » Il s'agit évidemment, puisque M. Dugué répond à M^{re} Trégaro, des évêques qui ne sont pas convaincus de la bienveillance du gouvernement républicain pour les catholiques et s'en tiennent aux faits patents.

Après avoir fait la leçon aux curés, le député de l'Orne prétend ainsi la faire aux évêques. Personne assurément n'en sera surpris. De M. Dugué de la Fauconnerie, il y a longtemps que rien ne peut étonner en fait de politique et de théologie.

INFORMATIONS

Sur la demande de M^{re} le Comte de Paris, une messe sera célébrée jeudi prochain 21 janvier, à dix heures du matin, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris, pour l'anniversaire de la mort du roi Louis XVI.

M. Carnot a adressé à la reine Victoria un télégramme lui exprimant la tristesse de la France pour la mort du duc de Clarence et la part sincère qu'il prend lui-même à la douleur de l'anguste famille.

LA DÉMISSION DE M. FLOQUET

On lit dans l'*Autorité* :

« Si nous en croyons les indiscrétions des couloirs, ce n'est que contraint et forcé que M. Floquet a accepté ses nouvelles fonctions.

» Mardi soir, après la proclamation du vote, il eut, dans son cabinet, une scène de découragement, et ce n'est que grâce à l'intervention réitérée de nombreux amis radicaux : MM. Guyot-Dessaigne, Pelletan, etc., que nous devons de le voir encore au fauteuil. Sa lettre de démission était rédigée, les adieux de Fontainebleau étaient faits ; il ne restait plus qu'à envoyer la lettre au vénérable doyen.

» Mais voilà, elle arriva trop tard.

» Un ami complaisant avait donné l'alarme et, quand le message arriva, la séance était levée.

» Depuis, la nuit a porté conseil et l'on sait le reste.

» La place est trop bonne, pour que M. Floquet la lâche si facilement ; et cette lettre qui arrive si tard nous fait tout l'effet d'une simple réclame pour la galerie. »

Depuis quelque temps, des négociations étaient entamées entre les représentants des porteurs français d'actions et d'obligations des

chemins de fer portugais. Elles viennent d'amener une crise ministérielle dont voici les principaux incidents :

A la suite d'un décret ordonnant une enquête officielle au sujet de la Compagnie des chemins de fer portugais, l'administrateur de la Compagnie a comparu devant le juge d'instruction sous l'inculpation de détournements de valeurs et de faux.

Une descente de police a été faite au siège de la Compagnie des chemins de fer. On a découvert des faux ; des mandats d'amener ont été lancés.

D'autre part, la *Lanterne* affirme que deux gros entrepreneurs français seraient gravement compromis dans cette affaire et l'on raconte que l'un de ces deux entrepreneurs serait un député du Midi.

L'INCENDIE DE LA BÉNÉDICTINE

Le *Nouvelliste de Rouen* annonce que M. Le Grand, propriétaire de l'immense établissement incendié à Fécamp, avait dit aux sous-directeurs ses deux fils, avant même de connaître l'importance exacte des dégâts et la durée d'interruption du travail :

« Quel que soit le temps d'arrêt que subisse le travail, il faut que nos ouvriers soient tous payés comme si rien n'avait entravé la marche de l'usine. Ce n'est pas en cette saison que je pourrai jamais me résoudre à laisser deux cents personnes dans la misère. »

Les constatations faites permettent d'espérer qu'heureusement le travail pourra être repris dans quelques jours.

M. Le Grand est un patron catholique.

L'AFFAIRE GENNEVAYE

On sait qu'à la suite de l'internement de M. Gennevaye dans une maison de santé, son beau-père lui a intenté une action en déchéance de la puissance paternelle.

Le jugement vient d'être rendu. Bien que l'état de santé de M. Gennevaye se soit amélioré et que le malade soit sur le point de quitter la maison de santé, le tribunal a prononcé sa déchéance et a ordonné que l'enfant serait confié à ses grands-parents maternels.

ÉTRANGER

ANGLETERRE. — Les grandes salles du château de Windsor ont été fermées au public par ordre du grand chambellan de la cour.

C'est à Osborne que la nouvelle de la mort inattendue du jeune prince a été annoncée à la reine qui a supporté ce coup avec un grand courage, bien que le jeune duc fût son petit-fils favori.

Le deuil durera trois mois. En attendant, on a contremandé toutes les réceptions à la cour.

Les obsèques seront célébrées avec toute la pompe royale. Elles auront lieu à la chapelle de Saint-Georges à Windsor où le mariage de l'infortuné prince devait avoir lieu.

La princesse de Galles a montré beaucoup de force de caractère jusqu'à la fin, mais à présent elle est littéralement anéantie par la dou-

leur. Il en est de même de la fiancée du duc, la princesse Mary de Teck.

Bientôt une réaction se produisit et la princesse de Galles est tombée dans un état de prostration qui inspire de vives inquiétudes à son entourage.

On dit que le prince et la princesse de Galles s'opposeraient à l'exposition du corps du duc de Clarence dans une chapelle ardente.

Quelques heures avant la mort, le Pape avait reçu la demande de faire dire des prières dans toutes les églises catholiques pour la guérison du prince. Quoique ce dernier n'appartint pas au culte romain, le Pape accéda à cette demande. Mais ces prières ne purent être dites, car aussitôt après on recevait la nouvelle de la mort du prince.

VOIR A LA 4^e PAGE L'ANNONCE CRÉMIEUX

Chronique Locale ET DE L'OUEST

Le service de M^r Freppel

Hier, les fidèles en grand nombre se sont réunis à l'église Saint-Pierre de Saumur pour assister au service solennel qui a été célébré à l'intention de M^r Freppel.

Toute la nef était occupée par des représentants des diverses classes de la société. Animés d'un même sentiment de regret, d'admiration et de sympathie pour l'éminent évêque dont le diocèse d'Angers et la France regrettent la perte prématurée, riches et pauvres unissaient leurs prières à celles du clergé de toute la ville et des communes limitrophes.

Au devant de l'autel, avait pris place une nombreuse délégation de la conférence de Notre-Dame du Travail. La bannière de saint Dominique était à la droite de l'autel, et le drapeau de l'association, revêtu d'un crêpe, était du côté de l'Evangile.

Les élèves de l'Institution Saint-Louis occupaient le sanctuaire. Pendant l'office, la musique de cet établissement a fait entendre à plusieurs reprises des marches funèbres. Les enfants des Frères des écoles chrétiennes étaient dans la chapelle de la Vierge.

Les jeunes filles des dames de la Retraite, des dames de Saint-André, des religieuses de la Pommeraye, de l'ouvroir Sainte-Anne, avaient pris place dans diverses chapelles.

L'autorité militaire était représentée à cette cérémonie par M. le colonel Tremeau, M. le major Ginot, et plusieurs capitaines.

Rien de ce qui est laïc n'a figuré en la circonstance. Aucune de nos autorités civiles n'a répondu à l'appel de MM. les Vicaires capitulaires et à l'invitation du clergé de Saumur : ni maire, ni adjoints, ni conseillers municipaux. Nul

doute, nos autorités civiles n'ont jamais été en position de comprendre la valeur de M^r Freppel, et dans leur ignorance ils n'ont pas cru devoir rendre un témoignage public de sympathie au prélat que les partis les plus opposés ont estimé et loué, et dont les républicains les plus ardents se sont plu unanimement à proclamer les vertus, le patriotisme et l'incontestable supériorité.

La messe a été dite par M. le curé de Saint-Pierre qui a donné l'absoute.

L'église a été ornée par les soins de M. Girard fils, entrepreneur des pompes funèbres. De nombreux écussons aux armes de M^r Freppel rappelaient la devise de notre regretté prélat et le catafalque était surmonté d'une couronne de draperies qui se détachaient des voûtes et se relevaient aux quatre coins jusqu'au-dessous des grandes fenêtres de la nef.

LES DÉBALLEURS

Nous avons signalé à diverses reprises la concurrence faite au commerce local par certains déballeurs auxquels tous les moyens sont bons pour écouler leurs marchandises. La Cour d'appel de Caen vient de rendre à ce sujet un arrêt qu'il est bon de signaler.

Un sieur Martin avait ouvert le 24 juillet dernier, à Lisieux, un magasin de vêtements confectionnés, et, pour allécher la clientèle, il avait distribué à foison un prospectus ainsi conçu :

« Par suite de crise commerciale, vente volontaire.

» A partir du vendredi 24 juillet, il sera mis en vente publique, 30, rue Pont-Martin, par le ministère d'un estimateur de Paris, une quantité formidable de magnifiques habillements pour hommes, etc.

» Ce stock écrasant de superbes marchandises constitue un actif énorme dont la réalisation immédiate a été jugée obligatoire, pour éviter à un grand commerçant en confection de Paris une terrible crise commerciale. »

Les commerçants de Lisieux, se sentant lésés dans leurs intérêts par cette réclame, attaquèrent le sieur Martin devant le tribunal de Lisieux pour concurrence déloyale.

Le tribunal de Lisieux, rendit un jugement favorable aux demandeurs : ordonna la suppression des prospectus, l'insertion de son jugement dans plusieurs journaux, et condamna Martin à 50 fr. de dommages-intérêts envers chacun des demandeurs.

La Cour a confirmé cette décision, qui, on le voit, est très importante au point de vue des intérêts de nos commerçants.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Les personnes qui n'ont pas retenu leurs places feront bien de se presser, car nous pré-

voyons un véritable encombrement pour lundi prochain à Miss Hélyett.

Nous ne voyons pas comment la direction pourra se dispenser de donner une seconde représentation de cette œuvre tant courue, et nous espérons qu'elle se rendra aux sollicitations des nombreux spectateurs qui n'auront pu assister à cette première à Saumur.

Nous publions plus loin la distribution de Miss Hélyett.

2^e Concert de la Musique Municipale

Nous donnons, dès aujourd'hui, le programme du 2^e Concert d'hiver, offert par la Musique Municipale de Saumur à ses Membres honoraires, vendredi prochain 22 janvier, au Théâtre, avec le concours de M^{lle} SAUVAGET, 1^{re} dugazon du Théâtre d'Angers, de M. VAUTIER, baryton du même Théâtre, et de M. LAUNAY, comique des Concerts de Paris.

PREMIÈRE PARTIE

1. *L'Ombre*, fantaisie (Flotow), par la Musique Municipale.

2. *Les Boniments de Paris*, scène comique, par M. Launay.

3. *Cavatine de Roméo et Juliette* (Gounod), par M^{lle} Sauvaget.

4. *Stances* (Fligier), par M. Vautier.

5. *Je vais déménager*, scène imitative, par M. Launay.

DEUXIÈME PARTIE

6. *Lucrece Borgia*, pour clarinette (Donizetti), par la Musique Municipale.

7. *Le Sentier couvert*, par M^{lle} Sauvaget.

8. *Invocation de Faust* (Gounod), par M. Vautier.

9. *La Musique de Salon*, grande scène, par M. Launay.

10. *Duo de la Mascotte* (Audran), par M^{lle} Sauvaget et M. Vautier.

11. *Aria*, fantaisie pour alto, par la Musique Municipale.

12. *Mandarine*, polka, par la Musique Municipale.

Piano de la maison Pillet

Prix des places : Pour les souscripteurs qui voudraient les retenir à l'avance : Loges de balcon, complètes, 2 fr. ; Baignoires et Premières Loges, 1 fr. ; toute place seule, 50 centimes.

Pour les non souscripteurs : Loges de balcon, complètes, 5 fr. ; Baignoires et Premières Loges, 4 fr. ; Fauteuils d'orchestre et de balcon, 1 fr. 50 ; toutes les autres places, 1 fr.

Le Chef de musique,
V. MEYER.

Pour la location, s'adresser chez M^{me} Courant.

NOMINATIONS D'INSTITUTRICES-ADJOINTES

Sont nommées institutrices-adjointes :

A Saumur (école de la rue du Prêche), M^{lle} Le Fichoux et Houdebine ;

A Saumur (école de la rue Candrière), M^{lle} Morin.

Etat civil de la ville de Saumur

DÉCÈS

Le 15 janvier. — Alphonse-Valentin Letourneau, négociant, 25 ans, rue Nationale.

Le 16. — Léonie Ronce, épouse de Gabriel Pichard, 29 ans, rue d'Orléans.

La production des Vins et des Cidres en 1891

Le ministère des finances vient de publier l'état de production des vins et cidres de la récolte de 1891, établi d'après les renseignements qui lui sont fournis par les agents des Contributions indirectes dans les départements, qui eux-mêmes les empruntent aux recenseurs buralistes fixés dans les communes.

La statistique de production évalue la récolte des vins à 30,130,000 hectolitres pour 1 million 763,000 hectares de vignes en rapport, ce qui ne nous donne qu'une moyenne générale de 17 hectolitres par hectare.

La récolte de 1891 est supérieure de 2 millions 723,000 hectolitres à celle de 1890. Sa valeur est estimée à un milliard neuf millions de francs, soit un prix moyen de 33 fr. 50 par hectolitre, prix cependant inférieur de 2 fr. 50 à celui de 1890.

Les augmentations portent sur 44 départements, dans lesquels nous trouvons la Gironde, le Maine-et-Loire, l'Indre-et-Loire, la Loire-Inférieure, les Deux-Sèvres, la Vienne, le Loiret, le Loir-et-Cher, etc.

Les diminutions sont particulièrement sensibles dans 32 départements, parmi lesquels se trouvent l'Hérault, la Marne, la Côte-d'Or, Saône-et-Loire, l'Aude, le Gard, l'Aube, le Jura, etc.

Quant à la qualité, elle n'est qu'ordinaire ou bonne, sous réserves de quelques exceptions comme en Bourgogne où la qualité supplée à la quantité.

Le vignoble de Maine-et-Loire a produit, d'après la statistique des contributions indirectes, 897,162 hectolitres, soit par conséquent une moyenne de 20 hectolitres par hectare, et une augmentation : 1^{re} de 397,794 hectolitres sur l'année 1890, et 2^e de 288,609 hectolitres sur la production moyenne des années comprises entre 1881 et 1890.

Pour mon compte et d'après les renseignements pris par moi auprès des propriétaires vigneron, je crois que l'augmentation de la récolte de 1891 n'est que de 35 0/0 supérieure à celle de 1890, tout compte fait. Quant à la qualité du vin, elle est certainement inférieure à celle du vin de 1890.

J'en emprunte la raison à ce fait que la vendange a mûri trop hâtivement sous l'influence d'une poussée de pluie qui est venue en quelque sorte gonfler brutalement les grains du raisin, sans que ceux-ci aient eu le temps de

LA MAISON SANS FENÊTRES

PAR ROGER DOMBRE

IX

— Nous attendons quelques invités, avait dit Mme de Murière à Gaétane.

Et Gaétane, devinant que Jean Dargal serait du nombre, avait soigné sa toilette. Bien simple, toujours, sa toilette : en batiste crème, ce qui rafraîchissait la vue par cette chaude journée d'octobre, et, pour toute parure, un bouquet de roses rouges niché contre la poitrine dans l'échancrure du corsage.

On dit que le bonheur rend les femmes plus jolies : il y avait des sentiments complexes sur le visage de Mlle de Saint-Maur, mais elle n'en était que plus ravissante : de la joie et de la tristesse ; une angélique douceur et une cruauté froide. Tout cela se fondit en une expression de tendresse infinie quand elle se souleva du hamac où s'enfouissait son corps svelte pour saluer d'un joli sourire celui qui s'avançait au bout de la longue avenue de platanes.

Pour fuir la chaleur torride de l'après-midi,

Pierre de Murière, sa femme, quelques amis et Gaétane étaient venus chercher l'ombre dans un petit bois de pins où étaient disposés des sièges en bambou, des rocking-chairs et des hamacs.

Dargal salua tout le monde à la ronde et retint dans les siennes la main de Gaétane un peu plus longtemps que de coutume.

Il était ému ce jour-là, car il comptait ouvrir son cœur à la jeune fille, à elle d'abord avant de tenter aucune démarche auprès des Murière ; ceux-ci, il le savait, laissaient leur cousine entièrement libre d'agir à son gré.

Ils écoutaient machinalement la conversation des autres, et leurs pensées s'unissaient sans même qu'ils se regardassent.

Tout à coup Mme de Murière s'écria, tandis qu'une masse noire bondissait avec des sauts prodigieux dans les allées du bois :

— Voilà encore Danaé qui a rompu sa chaîne. Oh ! la maudite bête ! Comment la rattraper maintenant ? Il faut appeler les domestiques.

— Je vais à la recherche de Danaé, Madame, dit alors Dargal souriant de cette inquiétude ; je connais cette brave chienne et je m'en rendrai maître.

— Je vous accompagne alors, fit Gaétane en se levant ; c'est à ma voix qu'elle obéit uniquement, et vous auriez grand-peine à la faire rentrer au chenil.

Ils partirent ensemble à la poursuite de la vagabonde, qui, à l'appel de sa maîtresse chérie, accourut en faisant mille gambades.

Ils étaient maintenant au fond du petit bois, lassés par leur course à travers les sentiers glissants tapissés d'aiguilles de pins, et ils s'assirent sur un banc auprès d'une source qui coulait dans la rocaille avec un bruit de cascade.

Gaétane était essoufflée ; un rayon, piquant droit entre les branches des grands arbres, faisait étinceler ses cheveux d'or cuivré et jouait sur son visage blanc de cette blancheur de blonde rousse, inaltérable au plus ardent soleil.

Ses grands yeux veloutés brillaient d'un éclat humide ; ses lèvres roses avaient un sourire ravi ; en ce moment elle ne songeait plus à Olivier.

— Mademoiselle Gaétane, dit alors Dargal, dont la belle voix mâle tremblait légèrement, il y a près d'un an que je vous ai trouvée, par une après-midi semblable, privée de connais-

sance sur la grève de l'Estaque. Dieu avait ses desseins ce jour-là en vous jetant sur mon passage : ma vie était alors paisible ou à peu près, et j'ignorais absolument les orages du cœur ; Gaétane, vous êtes entrée dans mon existence pour mon bonheur ou pour mon malheur : à vous de prononcer.

Elle était devenue toute pâle, mais son cœur bondissait de joie dans sa poitrine.

— Il m'aime donc, ô mon Dieu, il m'aime donc ? s'écriait-elle en elle-même.

Elle n'eut pas besoin de lui répondre ; elle leva sur lui ses yeux pleins d'une tendresse insondable, et il comprit qu'elle serait à lui pour la vie, elle qui lui avait dit un jour : « Je n'ai de bonheur à donner à personne. »

Cependant, un peu de trouble monta à son front de neige.

— Attendez, dit-elle tout à coup ; il faut bien que vous connaissiez la cause de la souffrance qui a empoisonné mes jours depuis l'heure où vous m'avez rencontrée pour la première fois.

Elle était devant lui, grave et sombre ; ce qu'elle avait à lui apprendre était donc bien douloureux ?

A ce moment des voix se firent entendre : on

s'assaisonner, comme disent très-exactement les vigneron.

Le titre des vins ordinaires est d'ailleurs assez faible, il se tient entre 4 et 6 degrés et pour les cépages fixés entre 8 et 10 degrés.

En réalité, la production de la vendange a surpris tout le monde en Maine-et-Loire. Les uns croyaient à beaucoup de qualité, ils en ont eu moins. Les autres pensaient à moins de quantité, ils en ont eu plus.

Au début de la vendange, le mouvement des achats a été très actif, mais dès que les caves de Saint-Florent, de Varrains et de Chacé ont été remplies, les achats se sont arrêtés.

Le prix des vins des cépages abondants — ceux que le commerce de Saumur appelle les vins gris — est tombé de 65 fr. la barrique de 225 litres à 32 fr., c'est-à-dire de 50 0/0.

La dépréciation sur les prix des vins blancs a suivi à peu de chose près la même marche.

C'est alors que les Charentais, qui s'étaient cependant approvisionnés dans la Gironde et même chez eux dans une certaine mesure, sont arrivés sur le marché de Saumur et ont fait, ainsi que certaines maisons de Paris, d'importants achats, il est vrai, mais à des prix très bas.

Malgré cela, il reste encore beaucoup de vin dans les celliers, et s'il en reste autant, c'est que les vins d'Espagne obstruent le marché français.

(La fin à lundi.)

A. BOUCHARD.

LA FLÈCHE. — Le Journal Fléchois nous apprend, dans un de ses derniers numéros, que M. Laudry, ingénieur et entrepreneur à Paris, s'est offert à construire, à ses frais, le sous-bassement qui supportera la statue de Léo Delibes.

D'autre part, M. Philippe Gille, l'auteur dramatique bien connu, a annoncé à M. Edmond Fontaine, président du comité, qu'il tenait une somme de mille francs à sa disposition pour la souscription ouverte en ce moment à La Flèche.

Le Journal Fléchois a commencé la publication des listes de souscription.

Les fonds peuvent être envoyés à M. Trամонд, receveur des finances à La Flèche, trésorier du comité.

LA CHARITÉ MAÇONNIQUE A TOURS

Le rapporteur du budget de l'assistance publique disait, dans son rapport présenté fin décembre, au Conseil municipal, que le Bureau de bienfaisance de la ville « était peut-être le seul où l'on ne fit pas de politique ».

Le rapporteur, dit le Journal d'Indre-et-Loire, ne donne aucune preuve à l'appui de son assertion. Forcé nous est d'y suppléer. Ajoutons donc à la liste des faits déjà signalés ces nouveaux exemples de la libérale tolérance de notre assistance publique :

« Une femme G... était dans une grande misère; son mari, employé à la Compagnie d'Orléans, avait été tué dans un accident de chemin de fer. En attendant l'indemnité qui lui était promise par la Compagnie, elle demandait des secours au Bureau de bienfaisance laïque.

» Mais cette femme était chrétienne et son enfant fréquentait une école congréganiste.

» Juive, protestante ou franc-maçonne, elle aurait reçu immédiatement des secours, mais elle était catholique pratiquante, c'était un crime sans rémission. On lui ordonna de retirer l'enfant de l'école religieuse et de le mettre à l'école sans Dieu. Elle refusa, et on lui déclara immédiatement qu'elle n'aurait pas de secours. »

Citons un autre fait non moins révoltant :

« Un honnête ouvrier de la rue Saint-Pierres-Corps, le nommé S..., chargé de trois enfants, avait sa femme malade depuis un an. Ne pouvant plus subvenir aux besoins de la famille, il demande des médicaments et du pain au Bureau de bienfaisance.

» Avant de lui répondre, ces messieurs de l'assistance publique font une enquête, et ils apprennent que les enfants vont aux écoles religieuses.

» — Si vous voulez que nous vous venions en aide, dit un administrateur au pauvre ouvrier, il faut changer vos enfants d'école.

» — Nous mangerons du pain sec s'il le faut, répond le chrétien, mais j'élèverai mes enfants selon mes principes. »

Donc, le Bureau de bienfaisance laïque de Tours ne s'occupe pas de politique !

Tirages Financiers

CRÉDIT FONCIER. — Bons à lots 1887

Le numéro 179,709 gagne 100,000 francs.

Le numéro 193,226 gagne 5,000 francs.

Bons à lots 1888

Le numéro 112,687 gagne 100,000 francs.

Le numéro 77,638 gagne 5,000 francs.

Obligations de la Ville de Paris
emprunt 1869

Le numéro 510,329 gagne 200,000 francs.

Les numéros 23,901, — 295,332, — 78,002, — 129,243, gagnent chacun 10,000 francs.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 15 janvier 1892.

L'ensemble des fonds et valeurs françaises, soutenues par l'emploi des coupons et acomptes de dividendes qui commence à se faire sentir, contraste singulièrement avec l'état précaire de certains fonds étrangers. Il n'existe du reste entre ces fonds et les nôtres aucune solidarité. Le 3 0/0 ancien se maintient à 95.17. Le nouveau sur lequel on détache aujourd'hui le coupon de 1.05 est à 94.30 et le 4 1/2 est toujours bien tenu à 105.70.

La Rente Italienne cote 89.80 après 89.95.

L'Extérieure se maintient à 62 23/32. Le 3 0/0 Portugais se relève à 30 5/8 après 30 1/8. Le recul est la conséquence de la crise ministérielle dont on ne prévoit pas le dénouement prochain. Les Fonds Russes sont faibles, le change à Saint-Petersbourg est mauvais.

Les sociétés de crédit et les grandes valeurs françaises ont une meilleure allure par suite des demandes plus actives du comptant. Le Crédit Foncier cote 1.215. La Banque de Paris est demandée à 687 fr. Le Crédit Lyonnais se maintient à 803 et la Société Générale a des demandes au comptant à 475 fr. Le Crédit Mobilier à quelques achats à 143 fr.

L'obligation du chemin de fer Jaffa à Jérusalem, émise par la société Le Crédit, est recherchée en Banque avec une prime de 85 centimes.

L'action des Voies ferrées Economiques s'échange à 530 fr.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — On évalue à 2 millions les pertes causées par l'incendie de la Bénédicte. La Société était assurée pour 1,500,000 francs à diverses Compagnies.

GRAND THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 16 janvier : 9^e représentation du succès sans précédent, *MISS HÉLYETT*, opérette nouvelle en 3 actes, de Maxime Boucheron, musique d'Audran; *Maldonne*, comédie en un acte.

Dimanche 17 janvier : *Les Filles de marbre*, drame en 4 actes; *Les Brigands*, opéra-bouffe en 3 actes, musique d'Offenbach.

Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 h.

Rideau : 8 h. 1/2

Direction : H. DAVID.

LUNDI 18 Janvier 1892

Première Représentation du GRAND SUCCÈS

MISS HÉLYETT

Opérette nouvelle en 3 actes, de Maxime Boucheron, musique d'AUDRAN.

Cette opérette, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Bouffes-Parisiens, le 17 octobre 1890, a dépassé aujourd'hui la 500^e représentation. — C'est un succès sans précédent.

DISTRIBUTION

Paul Landrin, peintre, MM. Vautier; — Puycardas, toréador gascon, Brun; — Smithson, pasteur américain, Leprin; — James Richter, négociant de Chicago, Bisson; — Bacarel, peintre, Beaumont; — Gandol, peintre, Peyronnet; — Le général Rastr, Lévy; — Miss Hélyett, M^{lles} Sauvaget; — Manuela, Portalier; — La senora Fernandez, Puthi; — Norette, Théo-Léon; — Ida, Darcy; — Rosa, Busseine; — Margot, Manon; — Toto, Del-pierre; — Adèle, Régard; — Estelle, Hulet; — Lisette, Delabryère.

Au 2^e acte, *Le Parc et le Casino*, décor nouveau peint par M. Allain.

MARCHÉS

SEGRÉ, 13 janvier

Froment, double décalitre, 3 85. — Orge, 2 80. — Sarrasin, 2 fr. — Avoine, 1 80. — Beurre, le demi-kil., 1 60. — Poulets, la couple, 3 50. — Œufs, la douzaine, 4 30.

BEAUFORT, 13 janvier

Froment, double-décal., 3 90. — Seigle, 2 80. — Avoine, 1 75. — Pommes de terre, » 80.

Le jeune auteur sentit la raillerie, mais n'y répondit pas.

— Faites-moi donc un sonnet, continua Mlle de Saint-Maur; un homme tel que vous doit tourner cela habilement. Vous êtes un grand poète et cependant vous ne m'avez jamais adressé de vers, c'est un crime de lèse-galantérie.

Olivier bondit : était-ce une parole aimable pour corriger la cruauté de la précédente, ou bien un défi jeté à son talent ?

Olivier était fort embarrassé; un sonnet bien tourné vaut tout un long poème, dit-on, et il ne se sentait capable de composer ni l'un ni l'autre.

— De la poésie, Mademoiselle ? Ah ! j'y ai si peu la tête aujourd'hui !

— Qu'importe ! on ne peut vous prendre au dépourvu, vous ; et puis, oseriez-vous me refuser la seule prière que je vous aie jamais adressée ?

— Cette prière est un ordre, Mademoiselle, soupira Olivier en abandonnant sa cigarette pour son crayon.

(A suivre.)

— Noix, 2 75. — Châtaignes, 3 50. — Foin, la charretée, 120 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 4 50. — Œufs, la douzaine, 4 fr. — Vin rouge, 40 à 80 fr. — Vin blanc, 90 à 110 fr.

ZAROURIA (Algérie)

Depuis 5 ans j'avais une toux opiniâtre que rien ne pouvait calmer; en plus, une violente névralgie me faisait horriblement souffrir. Depuis un mois je fais usage des **Pilules Gicquel**, j'ai été immédiatement soulagé, et maintenant je me trouve guéri. Une de mes nièces âgée de 12 ans, atteinte d'une maladie de cœur que les médecins considéraient comme incurable, se trouve tout à fait soulagée, pour ainsi dire guérie dans l'espace d'un mois. Une autre jeune fille s'est aussi trouvée guérie d'un grand mal de gorge par ces bonnes **Pilules Gicquel**.

Signé : F. ROLLAND, à Zarouria.

AVIS IMPORTANT. — Le *Goudron Guyot* (capsules et liqueur), connu depuis si longtemps pour la guérison de toutes les affections des bronches, de la poitrine et de la vessie, est trop souvent imité ou contrefait. Toutes ces imitations et contrefaçons, mal préparées, ne guérissent pas et sont quelquefois dangereuses. Aussi tout acheteur qui ne veut pas être trompé doit-il exiger et s'assurer par lui-même que le produit qu'on lui vend porte bien sur l'étiquette de chaque flacon l'adresse : **Maison L. Frère, Paris, 19, rue Jacob**, seule maison dans laquelle se fabrique le véritable *Goudron Guyot* (capsules et liqueur).

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS
53 Récompenses dont 29 Médailles d'or
Le seul véritable **ALCOOL DE MENTHE** c'est
L'ALCOOL DE MENTHE
DE RICQLÈS
Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre **Rhumes, Refroidissements, Grippe**. Excellent aussi pour la toilette et les dents.
PRÉSERVATIF CONTRE **L'INFLUENZA**
Fabrique à Lyon. — Maison à Paris, 41, rue Richer
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom de **RICQLÈS** sur les flacons

LE GRESHAM fondé à Londres en 1828
C^o d'Assurances sur la Vie, établie à Paris en 1854
Risques Guerre, Voyages, Duels, Suicide garantis.
RENTES VIAGÈRES payables sans frais
Sommes payées 14 Jul. 90 : 234 Millions 800,000 fr.
Assurances payées 31 Jan. 91 : Un Million 655,812,555 fr.
Prospectus et renseignements gratuits et franco à Paris, dans les bureaux de la C^o, 30, r. de Provence
M. SOREL, 18, place Saint-Pierre, à Saumur.

ÉPICERIE CENTRALE
28 et 30, rue St-Jean, Saumur
P. ANDRIEU
Bon vin à 40 centimes le litre,
26 litres pour 25.
La pièce, 225 litres, 80 fr. } non logés
La 1/2 pièce, 115 litres, 42 » }
Rendu à domicile sans aucun frais
Garanti vin de vendange
Rhum Sainte-Lucie, 2 fr. le litre, verre
compris, marque John Alvarés, de
Kingston (Antilles).
On peut déguster.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE
Et Alcoolat composé
De **A. RIVAUD**
Chimiste breveté, à SAUMUR
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.
L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.
Lire la notice, envoyée franco sur demande.
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

les appelait. Danaë, qui avait posé son fin museau sur les genoux de sa maîtresse, se leva brusquement et gronda.

— Allons, il faut retourner là-bas; nous nous retrouverons bien seuls à un autre instant, dit Gaétane avec un soupir.

Dargal lui offrit son bras pour gravir les sentiers glissants du bois, et il la regardait avec ravissement. Ce jour était le plus beau de sa vie.

Lorsqu'ils aperçurent le groupe d'invités qui entouraient M. et Mme de Murière, Gaétane s'arrêta et tressaillit; son visage changea soudain d'expression, et la colère fit trembler ses lèvres devenues livides; quelque chose de diabolique passa dans ses yeux.

— Lui, encore lui ! murmura-t-elle en regardant Olivier le poète, qui, debout au milieu du petit cercle, semblait attendre impatiemment le retour de la jeune fille.

Dargal la considérait, inquiet; lui aussi avait reconnu son frère et il se demandait ce qu'il venait faire à la villa de Sainte-Marguerite.

— On dirait que la vue de... cet homme vous a troublée ? dit-il à l'oreille de Gaétane. Mlle de Saint-Maur le regarda, et ses yeux

pleins de colère s'emplirent de douceur en se reportant sur lui.

— Je vous ai donné le droit de m'interroger, répondit-elle, mais en ce moment je ne puis rien vous dire. Plus tard.

Elle arriva froide comme la neige et hautaine comme une impératrice jusqu'à son ennemi abhorré; elle lui en voulait plus que jamais; n'était-il pas venu, par sa présence odieuse, souffler de son âme toute l'ivresse qui venait de s'y élever ?

Les deux frères se saluèrent en silence et, pendant un instant, une contrainte gênante pesa sur le groupe, si gai auparavant.

Jean et M. de Murière se mirent à causer à l'écart, la maîtresse de la maison entretenait ses autres invités, sauf Gaétane et Olivier; celui-ci demeurait pâle et défait.

— Vous paraissez nerveux et sombre, Monsieur le poète, fit remarquer Mme de Murière avec un sourire gracieux.

— C'est un effet du *surmenage*, dit Gaétane avec ironie; Monsieur Olivier fait sans doute trop travailler son cerveau, ce qui nuit à sa santé.

Elle avait son plan de bataille et commençait les hostilités.

